



Message de Madame Elisabeth Baume-Schneider, Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Association féminine pour la défense du Jura

Samedi 3 mai 2014 à 11.30h. à Vellerat, Restaurant du Coq-d'Or

Madame la Présidente de l'AFDJ,
Mesdames les membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, chers amis jurassiens,

Ayant le privilège et la responsabilité de compter le Bureau de l'Egalité au sein du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, dont j'excuse l'absence la cheffe, Madame Angela Fleury, je tiens en préambule à vous exprimer mon sentiment de reconnaissance. Une reconnaissance institutionnelle de la part du Gouvernement jurassien eu égard à l'œuvre accomplie par votre association, l'AFDJ. Une reconnaissance également plus personnelle, en vous remerciant de m'avoir manifesté votre solidarité alors que figurant au centre d'une affiche de qualité artistique pour le moins douteuse, j'étais, sous les traits d'une sorcière, la cible de certains extrémistes de l'UDC du Jura bernois ! Nous étions alors en novembre 2013 ; le mauvais goût déferlait dans les vallées du Sud et l'arrogance et le mépris de certains s'affichaient sans vergogne.

On a l'habitude, dans le Jura, de dire que sans le Rassemblement jurassien rien n'aurait été possible, que sans le FLJ tout serait resté bloqué, que sans le *Jura Libre* la volonté indépendantiste n'aurait pas émergé, que sans le Bélier on n'aurait pas créé un nouveau canton. On attribue ainsi, parfois à la hâte ou parfois bien tardivement, des mérites ou critiques différenciés à telle ou telle organisation, à telle ou telle action, et souvent même à telle ou telle personne. Cette approche demeure à mes yeux réductrice et je préfère aborder la question de la libération du Jura, sous l'angle collectif, sous l'angle de ce qu'on peut appeler « l'esprit de corps » des Jurassiens. Mettre en relief la formidable solidarité qui nous rassemble depuis que nous avons pris conscience d'appartenir à un même peuple, constater notre amour, certes parfois un brin aveuglant, du pays dont nous avons hérité, valoriser l'humanisme dont nous nous réclamons, faire rayonner les valeurs auxquelles nous sommes ou devons être fidèles, ces valeurs gravées dans notre cœur et dans notre Constitution, voilà autant d'attitudes et comportements personnels et collectifs qui nous ont accompagnés, portés, pour accéder à la souveraineté cantonale et nationale.

Oui, Mesdames, Messieurs, sans les femmes jurassiennes il n'y aurait pas aujourd'hui de République jurassienne. Sans l'AFDJ, il n'y aurait pas de canton du Jura. Cela est vrai, mais ce qui est encore plus vrai est que l'engagement des femmes était et devait être indissociable de celui de toutes les forces vives impliquées dans la lutte de l'indépendance.

« *L'art est beau quand la main, la tête et le cœur travaillent ensemble* », a écrit le poète anglais John Ruskin. Le 23 juin 1974 fut beau parce qu'il exprimait une volonté commune et incarnait la mise en œuvre d'un talent partagé.

L'histoire du Jura, on le sait bien, est parsemée d'embûches et je suis certaine qu'elle ne s'est pas arrêtée au soir du si triste 24 novembre 2013. La démocratie est vivante et une communauté de destin ne se laisse pas corseter ainsi. Nous avons perdu, ce fut douloureux mais nous avons combattu dignement et avec la noble fierté de l'ouverture, de l'audace et des amitiés partagées.

« *Pour connaître le chemin, interroge celui qui en vient* » dit un proverbe chinois. En se retournant aujourd'hui sur un demi-siècle de militantisme, les femmes jurassiennes peuvent être satisfaites et fières du chemin parcouru.

Il n'est d'espoir perdu que celui qui n'a plus de sens ou que l'on n'entretient pas, et c'est là aujourd'hui et demain notre responsabilité collective.

En décidant de créer un nouvel Etat, il y aura 40 ans le 23 juin prochain, les Jurassiennes et les Jurassiens ont souhaité fonder une république qui privilégie l'égalité et la solidarité dans les rapports sociaux et dans tous les domaines de l'action publique. La Constitution nouvelle, saluée comme un exemple de modernité, respirait ainsi les plus hautes vertus démocratiques. Le peuple jurassien y trouvait la signature de la générosité et de l'élan patriotique que les précurseurs avaient insufflé dans les débats constitutionnels.

On doit aux femmes de l'AFDJ une part importante des « acquis constitutionnels. » De Suzette Grimm, la première présidente, aux militantes et responsables actuelles, les femmes ont activement contribué au réveil des consciences. Bousculant la tradition patriarcale, elles sont sorties des coulisses et sont apparues sur la scène publique. En s'y préparant et en y prenant part, elles ont donné le goût du débat public aux générations nouvelles. Avec convictions et persévérance, elles ont imprimé leur marque au processus d'émancipation du Jura. Comme le souligne avec pertinence leur page Internet (site du MAJ), elles ont fait œuvre de pionnières en Suisse en réussissant à faire naître un Bureau de la Condition féminine (BCF), devenu le Bureau de l'Egalité entre femmes et hommes (BEFH), puis le Bureau de l'égalité, dont je me permets de rappeler la tâche : promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie et éliminer toute forme de discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe. C'est là, et sans conteste, une œuvre remarquable à l'origine de laquelle l'AFDJ se trouve.

Découlant d'une disposition constitutionnelle clairement conquise, le Bureau de la condition féminine s'est vu, à l'origine, confier des missions d'une grande utilité: cours donnés aux femmes sur les problèmes inhérents à sa condition dans le moule socio-économique, réalisation d'institutions pour les enfants (crèches, garderies), circulation d'informations sur l'organisation du travail, lutte pour le congé de maternité et la garantie de l'emploi, promotion professionnelle. Ce Bureau a pris en charge les questions liées aux droits de toutes les « catégories » de femmes, cheffes de famille, célibataires, indépendantes, jeunes filles, femmes du troisième âge. Cité par Joseph Voyame, qui demandait que le Bureau de l'égalité soit mieux félicité et encouragé, Virgile Rossel, notre éminent compatriote décédé en 1933 disait en prônant l'égalité entre femmes et hommes: « *Rien n'empêchera l'avènement d'un progrès contre lequel les nations les plus récalcitrantes se cabreront en vain. Et la démocratie ne sera plus une demi-imposture.* »

Comme en écho à cette affirmation, Benoîte Groult écrivait en 1975 dans *Ainsi soit-elle*: « *Pendant tous ces siècles, happées dans un vertige climatisé, nous vivions comme on nous enjoignait de vivre, pensions comme on nous imposait de penser. Ici, vous pouvez... là, c'est laid. Et notre docilité devant les lois de la société camouflées en décrets de la Providence paraissait si congénitale, on s'était si bien habitué en haut lieu à nous voir rester à notre place, que l'on est stupéfait, voire indigné aujourd'hui, devant cette soudaine agitation qui s'est emparée de tant de femmes.* »

Et je ne résiste pas à l'idée de vous rappeler que bien avant elle, Olympe de Gouges, grande humaniste et féministe, confrontait les révolutionnaires à leurs contradictions, et affirmait que si « *la femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune* ».

Très concrètement, dès sa création, l'AFDJ a poursuivi un double objectif : l'indépendance de la patrie jurassienne et la promotion des femmes. Les femmes de l'AFDJ, pas plus que les hommes du RJ ou du Bélier, n'ont eu peur d'affronter l'ordre établi. A Berne, à Bruxelles ou à Strasbourg, elles ont dit d'où elles venaient et ce pourquoi elles s'engageaient. Elles se sont de même manifestées sur des sujets en rapport avec le progrès social, le développement économique ou encore, sur le plan politique, l'intégration européenne de la Suisse.

Egalité salariale, révision de l'AVS, assurance maternité, adhésion à l'Espace économique européen, autant d'expressions publiques des femmes jurassiennes, auxquelles on peut ajouter expositions et conférences mettant en avant leurs créations artistiques et leurs réflexions sur l'évolution des droits en Suisse et en Occident. Récoltes de fonds, prises de parole publique, mobilisation des réseaux familiaux

et sociaux, les femmes jurassiennes n'ont pas ménagé leurs efforts pour conquérir avec le peuple jurassien sa dignité dans la liberté, puis pour lui assurer la légitimité de sa souveraineté au sein du nouvel Etat né en 1979.

Le 8 septembre 2013, à l'invitation du Mouvement autonomiste, Rosalie Beuret, Conseillère de Ville à Porrentruy, s'est exprimée sur l'action des femmes jurassiennes et a déclaré: « *Le passé ne nous invite pas à la nostalgie mais nous donne de l'énergie, et je voudrais témoigner une immense gratitude à ces femmes et ces hommes qui nous ont montré qu'à force de persévérance et d'envie il était possible de faire bouger les choses, des choses qui pourtant semblaient immuables. (...) Ma génération de femmes a grandi en jouissant de droits âprement acquis par des militantes courageuses et déterminées. Je suis fière aujourd'hui de dire que je suis féministe et autonomiste !* »

Mesdames et Messieurs, on mesure la profondeur et surtout la fécondité du sillon creusé par les pionnières de l'AFDJ.

Je voudrais, en ce moment de fête, saluer et remercier chaleureusement les combattantes qui eurent l'audace de donner une voix à la femme jurassienne, lui ouvrant ainsi l'accès à l'émancipation et à la participation aux affaires du pays. Les fondatrices de votre association ont eu une intuition, une conviction décisive sur la place et le rôle des femmes dans l'Etat et au sein de la société civile. Leurs revendications ont été prises en compte dès l'entrée en souveraineté, et même si un si long chemin reste à parcourir pour accéder à l'égalité intégrale entre les sexes dans les rapports sociaux, le grand mérite de l'AFDJ aura été la première conquête d'une reconnaissance publique de leurs droits, de leurs talents, de leurs compétences et de leur capacité à animer et à dynamiser le débat démocratique. Je n'hésite pas à affirmer que l'AFDJ occupe de ce point de vue une place prépondérante dans l'histoire du Jura.

Votre jubilé, chères membres de l'AFDJ, me permet de rendre hommage à vos fondatrices et de transmettre le message de gratitude et de félicitation du gouvernement aux militantes qui leur ont succédé. Au risque d'en oublier, ce qu'on voudra bien me pardonner – je compte d'ailleurs que des voix s'élèvent pour compléter ma liste – je voudrais ainsi saluer Anne-Marie Gassmann, Roseline Donzé, Roseline Girardin, Valentine Friedli, Simone Noirat, Mariette Bruehart, Marie-Louise Béguelin, Suzanne Joset, Marianne Devain, Marie-Thérèse Gury, Geneviève Babey, Jeannette Jardin. Leur première présidente, je le rappelle, fut Suzette Grimm de Saint-Imier. Deux de ces pionnières sont présentes aujourd'hui, et je veux les féliciter particulièrement, comme je tiens à évoquer le nom et l'action de Valentine Friedli, seule femme constituante, qui défendra avec succès la création du Bureau de la condition féminine, le premier de Suisse romande, au sein duquel Mariéthé Aubry Mertenat fut au départ la représentante du Jura-Sud. Que toutes ces femmes admirables trouvent dans mes modestes paroles le témoignage de la reconnaissance de l'Etat jurassien et, au-delà, de tous les patriotes qui l'ont fait naître.

Alors qu'elles représentent un peu plus de la moitié de la population, moins d'un parlementaire sur cinq est une femme. Les sociétés sont plus équitables et les démocraties plus fortes lorsque les femmes participent à tous les aspects de la vie politique.

C'est dans la perspective de corriger une situation gravement déséquilibrée que le Bureau de l'égalité a mis sur pied la formation « Femme et politique. La politique ça s'apprend. » Cette formation a débuté le 30 avril et est promise à un franc succès puisque le nombre d'inscriptions nous a décidées à doubler celui des modules de formation ! En fait, nous ne faisons que prolonger l'œuvre historique de l'AFDJ en faveur de l'égalité des chances, s'agissant notamment de l'accès des femmes aux responsabilités publiques et à mes yeux, la situation n'est de loin pas satisfaisante. Mesdames, Messieurs, je ne saurais conclure sans préciser que pour moi être féministe ne signifie pas privilégier de manière obsessionnelle les femmes mais bien sans concession de considérer les qualités des unes et des autres et le respect à revendiquer des uns et des autres en concluant par une petite provocation, désormais bien connue.

Dans une interview au journal Le Monde, Françoise Giroud affirmait en 1983 déjà que "La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente."

A la tâche que nous avons de concilier vie familiale et professionnelle, d'être solidaires entre femmes, nous avons à ajouter celle d'entretenir dans l'esprit des Jurassiens un attachement fidèle à l'idéal de leur émancipation sociale, culturelle et politique, pour un Jura retrouvant un jour son unité.

Vive le Jura et un si grand merci aux femmes jurassiennes !

Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la formation, de la Culture et des Sports